

Les crédits

M. Weiner: J'invoque le Règlement, madame la Présidente. J'aimerais que demain le jeudi 2 avril 1992 soit désigné, comme une journée d'opposition.

* * *

[Français]

LES CRÉDITS**JOUR DÉSIGNÉ (ARTICLE 81)—LE PROGRAMME DE
CONTESTATION JUDICIAIRE**

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Gauthier (p. 9154).

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Il faut avoir un peu d'expérience à la Chambre pour voir le jeu gouvernemental ici, madame la Présidente, et de l'apprécier.

De toute façon, le discours du député de La Prairie, jusqu'à la dernière minute, je pense qu'il était intéressant et je pense qu'il était à propos. Mais quand il a terminé en disant qu'il faut arrêter le gaspillage, c'est le mot qu'il a utilisé, quand il insinue que le Programme de contestation judiciaire possiblement portait au gaspillage, je m'inscris en faux et je lui dis: Excusez-vous mon cher ami, je vous respecte beaucoup, mais là vous vous trompez magistralement.

Madame la Présidente, le député de La Prairie a passé presque tout son discours à nous faire l'exposé d'une personne qui connaît très bien la question des minorités et l'accès aux établissements d'enseignement dans la langue de la minorité. Je le remercie parce que c'est un discours qui sera utile et qui aidera les communautés à faire le point, j'imagine.

• (1740)

Je voudrais lui relater un fait qui se produit non loin d'ici, et lui demander, à titre de Québécois, de Canadien, de député de cette Chambre et de personne responsable, ce qu'il ferait.

Il y a des parents francophones ici qui demeurent dans un comté, pas loin d'Ottawa, dont les enfants de cinq à neuf ans doivent voyager quatre heures par jour en autobus pour aller à l'école primaire, en français. Je ne donne pas de nom, il sait lire, il pourra lire *Le Droit* d'hier et les éditoriaux des journaux et il verra qu'à Ottawa, cela fait scandale. Pour faire éduquer ces enfants, on doit les soumettre à un transport par autobus de quatre heures par jour parce que le conseil scolaire refuse de créer un secteur français dans sa juridiction! C'est une cause type,

madame la Présidente, dans laquelle nous pensions, nous, les minoritaires, avoir peut-être un outil qui s'appelait le Programme de contestation judiciaire.

Parfois, le programme servait simplement à dire aux responsables, aux autorités provinciales: On va vous poursuivre; avec l'aide du fédéral, on va faire en sorte que vous nous accordiez nos droits. Voici une cause d'injustice! Je ne parle pas de l'année passée, je ne parle pas des choses qui arrivent ailleurs, je parle d'une cause ou d'une situation sérieuse où près de 40 enfants doivent être transportés quatre heures par jour pour obtenir l'éducation dans leur langue, en Ontario.

Le Programme de contestation judiciaire aurait pu servir, madame la Présidente, pour que justice soit rendue, peut-être. Je demande donc au député quelle sorte de réponse donne-t-il à ces parents? Quelle sorte de réponse donne-t-il à mes frères, à mes soeurs, cousins et cousines en Ontario qui sont souvent soumis à des injustices de ce genre? Que dit-il à ces gens-là? Je lui pose la question honnêtement.

M. Fernand Jourdenais (La Prairie): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Vanier. Je comprends son inquiétude à l'égard de ce qu'il vient de mentionner et je lui dirai que j'ai le même problème dans mon comté.

Le mot d'ordre au provincial, au municipal ou au fédéral, c'est qu'il faut couper. Si on établissait les jeunes dans un secteur plus près afin de leur éviter de voyager... Je ne le sais pas, je ne suis pas complètement au courant du problème, mais je vais vous parler de mon cas. On veut justement transférer des gens de groupes minoritaires, lesquels devraient parcourir six ou sept milles. Je voudrais bien que le député m'écoute, madame la Présidente, je veux lui donner une réponse car je vis la même chose.

Il y a des organismes communautaires qui s'en occupent et ils sont justement financés par le Secrétariat d'État dans ce but. Il y a une organisation, actuellement, qui va recevoir des fonds et qui va prendre en main ce groupe—chez nous, il s'agit d'environ 120 personnes—qui devront faire une trentaine de milles aussi. Ce n'est pas dans la même province que la vôtre, c'est dans la mienne. C'est exactement le même cas et je ferais la même chose, soit du côté anglais, soit du côté français. Mais vient le moment où il faut absolument commencer à serrer et à couper parce que, sans cela, ces petits enfants, un jour, ne pourront plus vivre car on leur aura laissé une dette trop lourde. C'est exactement ce qui se passe. Je comprends le problème et il est à résoudre.